

Paloma, 25 ans

*Étudiante Bachelor en alternance à l'ISC Paris*

Programme en

# ALTERNANCE

L'action learning au coeur  
de la formation en alternance



Alternance  
en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>  
année

91 partenaires  
universitaires étrangers  
dans 38 pays

2 campus  
Paris &  
Orléans

Un corps professoral  
composé de 60  
enseignants-chercheurs et  
professeurs permanents mais  
aussi plus de 180 experts  
professionnels

Plus de 50 ans  
d'expérience, un  
Groupe fondé en  
1963

Plus de 100 projets  
associatifs portés par les  
Entreprises Étudiantes,  
ADN de l'ISC Paris Grande  
École

ISC Paris  
Alumni  
une association dédiée  
aux 20 000 Alumni

Le Groupe ISC Paris croit que chacun porte en lui les clés de son propre accomplissement et de sa contribution pour un monde heureux. Cette réussite passe nécessairement par la découverte et l'expression du meilleur de soi, la capacité à apprendre des autres, la mise à l'épreuve des savoirs sur le terrain et le désir de s'engager.

Ainsi nous nous donnons comme mission d'accompagner nos apprenants pour révéler leurs propres talents et les mettre au service de la société et des entreprises dans une perspective durable et dans un contexte international.

## LE CFA EN BREF



### NOTRE VOCATION

Promouvoir et développer l'alternance au sein des programmes de formation de l'ISC Paris en contrat d'apprentissage et de professionnalisation.



### NOTRE MISSION

Favoriser l'intégration professionnelle des alternants en lien avec les acteurs de l'emploi, de l'insertion.



### NOTRE RÔLE

Assurer le bon déroulement du contrat d'alternance d'un point de vue administratif et juridique.

Conseiller et accompagner les parties prenantes du contrat sur leurs devoirs et leurs engagements.

Établir une relation de proximité avec les alternants tout au long de leur formation en alternance.

Construire, animer et piloter un réseau d'entreprises partenaires.

Gérer les aspects financiers du contrat.



### NOS VALEURS

Eriger l'accès pour tous à nos formations : diversité et inclusion des étudiants en situation de handicap...

Inscrire l'alternance dans une démarche responsable à l'écoute de tous les acteurs.

Valoriser les trajectoires professionnelles issues de l'alternance en collaboration avec les entreprises et les instances professionnelles.



### NOTRE COEUR DE MÉTIER

Hisser l'alternance au rang de dispositif de formation d'excellence au service de l'emploi.



# NOS CURSUS EN ALTERNANCE

Tous nos cursus en alternance sont disponibles en contrat de professionnalisation et d'apprentissage.

## LES PROGRAMMES & RYTHME EN ALTERNANCE Campus Paris Campus Orléans

### **B3** Bachelor en 3<sup>ème</sup> année : 3 semaines en entreprise & 1 semaine en cours

- ▶ spécialisation Marketing & Communication Digitale  
- ▶ spécialisation Business Development  
- ▶ spécialisation Immobilier 
- ▶ spécialisation Data Analyst 
- ▶ Banque & Finance 
- ▶ International Business  

### **PGE** Master - Programme Grande École en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année : 3 semaines en entreprise & 1 semaine en cours

- ▶ spécialisation Entrepreneurat & Business Development  
- ▶ spécialisation Conseil & Gestion de projets  
- ▶ spécialisation Marketing & Communication digitale  
- ▶ spécialisation Expertise Audit & Contrôle (rythme : 3 jours en entreprise & 2 jours en cours)  

### **MSC** Masters Spécialisés 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année : 3 jours en entreprise & 2 jours en cours à Paris / 3 semaines en entreprise & 1 semaine en cours à Orléans

- ▶ International marketing 
- ▶ Finance and Risk management 
- ▶ Supply Chain Management  
- ▶ Management des Industries de la Santé 
- ▶ Finance et gestion des risques 
- ▶ Business Development 
- ▶ Marketing et communication responsables 
- ▶ Management des ressources humaines et transformations des organisations 
- ▶ Hospitality management & marketing 
- ▶ Luxury management & marketing 
- ▶ Data business et marketing 

#### POUR L'ÉTUDIANT

- Obtenir un diplôme ou une qualification reconnue
- Bénéficier d'une formation prise en charge par l'entreprise d'accueil et par son OPCO
- Obtenir le statut de « salarié » et percevoir une rémunération durant la formation
- Acquérir des compétences professionnelles avant le contact avec le marché de l'emploi
- Être plus compétitif sur le marché du travail et déboucher rapidement sur un emploi
- Mettre en place immédiatement des enseignements académiques

#### POUR L'ENTREPRISE

- Former et recruter un futur collaborateur
- Bénéficier d'un coût salarial avantageux
- Bénéficier d'incitations financières (primes, aides, exonération totale ou partielle des charges sociales,...)
- Apporter un nouveau regard sur l'entreprise
- Adopter une démarche citoyenne
- Optimiser la gestion prévisionnelle des emplois

# ACCOMPAGNEMENT DE L'ALTERNANT

L'apprenti bénéficie des mêmes droits que les salariés de l'entreprise et de dispositions légales propres à sa situation d'apprenti :

DROITS	DEVOIRS
Bénéficier de la protection sociale comme l'ensemble des salariés y compris pendant le temps passé à l'école	S'inscrire au sein du CFA afin de suivre la formation
Bénéficier du statut de salarié et d'une période d'essai de 45 jours, consécutifs ou non, de présence en entreprise	S'impliquer activement dans la formation, se conformer aux horaires et suivre avec assiduité les enseignements dispensés au CFA et en entreprise
Capitaliser ses années de formation comme des années pleines à valoir sur sa retraite	Justifier de ses absences (prévenir et justifier des retards éventuels). Transmettre, le cas échéant, les justificatifs d'absence tels qu'ils sont définis par le code du travail. Les autres absences sont définies comme injustifiées
Bénéficier de la prise en charge par l'employeur des frais de transports en commun domicile / lieu de travail à hauteur de 50 % dans les mêmes conditions que les autres salariés	Respecter les règlements intérieurs de l'entreprise et du CFA
Bénéficier de congés payés à prendre pendant les périodes en entreprise (mêmes droits que les autres salariés de l'entreprise, soit 25 jours ouvrés minimum pour une année complète)	Adopter un comportement responsable et professionnel en centre de formation et en entreprise, prendre soin des lieux, du matériel et des moyens mis à sa disposition
Disposer de 5 jours de congés spécifiques répartis sur la durée de la formation (en plus des congés légaux habituels) pour la préparation aux examens. Ces journées de révision sont organisées par le partenaire pédagogique et intégrées au planning annuel de la formation	Suivre les enseignements, les travaux dirigés, les travaux pratiques et satisfaire au contrôle des connaissances
Bénéficier de la Carte étudiante des métiers	Participer aux épreuves liées à la formation : examen, tests, évaluations, contrôles en cours de formation y compris en entreprise
Capitaliser des droits à la formation professionnelle	Signaler au maître d'apprentissage (ou à l'employeur) et au CFA toute information, tout changement de situation personnelle ou difficulté qui pourraient avoir une incidence sur le déroulement de la formation
Aide au permis de conduire de 500 €, sans conditions de ressources (dispositif de l'état)	Solliciter, autant que de besoin, l'aide de l'employeur, de l'équipe du CFA et les services du conseiller tuteur en insertion référent au CFA
Bénéficier de la mobilité internationale pour l'alternance	Répondre aux enquêtes de satisfaction et de suivi post-formation du CFA

Comme tout salarié, vous bénéficiez d'un suivi médical en tant qu'alternant. L'objectif est de faire le point sur votre état de santé, de vérifier que vous pouvez occuper votre poste sans risque et de vous aider si besoin.

## ALTERNANCE & INTERNATIONAL

Vous suivez un cursus en alternance et souhaitez également vivre une expérience à l'étranger, c'est possible ! La loi "avenir professionnel" encadre, sécurise et développe la mobilité européenne ou internationale des apprentis et permet de bénéficier de nouveaux financements.

L'expérience à l'étranger est possible après l'accord de l'ensemble des parties prenantes : apprenti, entreprise, CFA, universités partenaires.

C'est une période de découverte et d'opportunités qui permettra à l'apprenti d'acquérir de nouveaux soft et hard skills pour son bénéfice et celui de l'entreprise.



Les  pour l'entreprise

- Ouverture au marché européen ou international
- Développement de la marque employeur auprès des apprentis

Les  pour l'apprenti

- Découverte et immersion d'une autre culture et de la façon de travailler grâce à l'expérience dans une université ou une entreprise
- Amélioration de compétences linguistiques

# ACCOMPAGNEMENT DE L'ALTERNANT



## RÉMUNÉRATION DE L'ALTERNANT (MINIMUM LÉGAL EN VIGUEUR)

### CONTRAT D'APPRENTISSAGE

SALAIRE D'UN APPRENTI EN 2023	16 à 17 ans		18 à 20 ans		21 à 25 ans	
	Base de calcul	Montant brut	Base de calcul	Montant brut	Base de calcul	Montant brut
1 <sup>ère</sup> année d'alternance	27% Smic	461,51 €	43% Smic	751,31 €	53% Smic ou Smc*	926,04 €
2 <sup>ème</sup> année d'alternance	39% Smic	666,62 €	51% Smic	891,09 €	61% Smic ou Smc*	1 065,82 €
3 <sup>ème</sup> année d'alternance	55% Smic	940,10 €	67% Smic	1 170,65 €	78% Smic ou Smc*	1 362,85 €

SALAIRE D'UN APPRENTI EN 2023	26 ans et plus	
	Base de calcul	Montant brut
	100% Smic ou Smc*	1 747,24 €

Smic au 1<sup>er</sup> mai 2023 : 1 747,24 €

\* Salaire le plus élevé entre le % du Smic et le % du salaire minimum conventionnel (Smc)

### CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

FORMATION INITIALE	Moins de 21 ans		Plus de 21 ans		26 ans et plus	
	Base de calcul	Montant brut	Base de calcul	Montant brut	Base de calcul	Montant brut
Diplôme inférieur au bac (ou niveau IV)	55% Smic	940,10 €	70% Smic	1 196,50 €	100% Smic (ou 85% Smc*)	1 747,24 €
Diplôme supérieur ou égal au Bac	65% Smic	1 135,71 €	80% Smic	1 397,79 €		

Pour les alternants de plus de 26 ans, le salaire ne doit pas être inférieur au SMIC mais également à 85% du salaire minimum conventionnel (Smc) applicable suivant la convention collective de l'entreprise (si existante).

Le Groupe ISC Paris est le groupe de référence de l'Action Learning. Créé en 1963, il propose des formations diplômantes et certifiantes en management aux étudiants et aux professionnels. Programmes visés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation avec ISC Paris Grande Ecole, et formations internationales et professionnalisantes avec ISC Paris Global Programs.

## VOS CONTACTS

### SERVICE RELATIONS ENTREPRISES

DIRECTEUR DES RELATIONS ENTREPRISES  
Charles BERGER (Paris)  
[cberger@iscparis.com](mailto:cberger@iscparis.com)

RESPONSABLE RELATIONS ENTREPRISES  
Anthony DOMINGUES (Orléans)  
[adomingues@iscparis.com](mailto:adomingues@iscparis.com)

DIRECTEUR CFA  
Arnaud TEULE (Paris)

ALTERNANCE  
Laura MARTINS (Orléans)

[ateule@iscparis.com](mailto:ateule@iscparis.com)



[lmartins@iscparis.com](mailto:lmartins@iscparis.com)

ALTERNANCE & STAGE

STAGE  
Charlène CALLIS (Orléans)

[careercenter@iscparis.com](mailto:careercenter@iscparis.com)



[ccallis@iscparis.com](mailto:ccallis@iscparis.com)

FORMATION CONTINUE & EXECUTIVE

FUNDRAISING  
Aymeric CATTENOZ

[formationcontinue@iscparis.com](mailto:formationcontinue@iscparis.com)



[acattenoz@iscparis.com](mailto:acattenoz@iscparis.com)

### CAMPUS PARIS

### CAMPUS ORLÉANS

Téléphone  
**+(33)1 40 53 99 99**



Téléphone  
**+(33)2 42 07 02 99**

Adresse  
**22 Bd du Fort de Vaux, 75017 Paris**



Adresse  
**24 Rue Jeanne d'Arc, 45000 Orléans**



Groupe ISC Paris

Retrouvez aussi l'actualité des campus Paris et Orléans sur Instagram/Facebook

[groupeisc.com](http://groupeisc.com)

[iscparis.com](http://iscparis.com)

[gp-iscparis.com](http://gp-iscparis.com)